

Sept organisations syndicales ont décidé de faire circuler une pétition sur deux revendications :

- L'augmentation de la valeur du point d'indice dès 2013 ;
- Une politique de l'emploi à la hauteur des besoins du service public, impliquant l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires.

Force Ouvrière ne s'est pas associée à cette initiative, car cette pétition ne reprenait pas l'ensemble des revendications inscrites dans le communiqué commun du 1^{er} février.

Pour Force ouvrière cette pétition devait reprendre les revendications ci-après :

- L'amélioration du pouvoir d'achat, en priorité, par l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 5 % tout en prenant en compte le rattrapage des dernières années ;
- L'amélioration du déroulement de carrière de tous les agents par la refonte et la revalorisation des grilles indiciaires des catégories C, B et A ;
- L'arrêt des suppressions d'emploi et des créations partout où c'est nécessaire ;
- Une véritable rupture par rapport à la RGPP et l'arrêt de la MAP ;
- L'arrêt de l'Acte III de décentralisation dans son orientation actuelle et des expérimentations comme le Conseil d'Alsace.
- L'amélioration et le renforcement du Statut général, dans le respect des spécificités de chaque versant ;
- L'abandon de la loi HPST et ce, afin de garantir l'exercice d'un véritable service public hospitalier.

Compte tenu des annonces publiées dans la presse ces derniers jours sur les cinq milliards d'économie qui affecteraient la Fonction publique dans les années à venir, une pétition nationale ne reprenant pas l'ensemble des revendications portant sur la défense du Service public républicain et celle du Statut ne peut être acceptée par Force Ouvrière.

PARIS, le 7 mars 2013